

Archéologie du paysage

Entre archéologie agraire et écologie du paysage?

Jacques- Edouard LEVASSEUR
GESL Laboratoire de Botanique Générale - URA 696 du CNRS
Campus Scientifique de Beaulieu - RENNES

Les paysages sont tous les produits d'un équilibre de chaque moment entre une nature toile de fond et une dynamique sociale, économique et culturelle qui en a modelé chaque élément depuis des millénaires. Dès lors chaque paysage prend un sens nouveau par sa dimension de témoin de l'histoire. L'archéologue, soucieux de reconstituer le passé, peut investir ce domaine pour aller au delà de l'esthétique et retrouver la chronologie de son évolution et de ses avatars.

Il y a deux acceptions possibles du mot paysage :

- Le premier sens, qui est le plus immédiat, se réfère à un espace vu par un observateur, à un moment donné, d'un "point de vue" donné. Il y a ainsi plusieurs paysages possibles dans un lieu selon l'angle et/ou la hauteur relative d'observation. En outre, en supposant qu'au même instant, plusieurs spectateurs considèrent du même point un même espace, ils percevront chacun un paysage qui leur sera propre, étant donné leurs différences de centres d'intérêt, de sensibilité, de culture.
- le second sens a une connotation systémique. Le paysage alors désigne un espace qui ne se révèle pas seulement d'une manière sensorielle, mais qui se définit à partir de ses caractéristiques structurales, inertes ou vivantes, de son fonctionnement, c'est-à-dire de la manière dont ses éléments composants interagissent, de sa

dynamique, c'est-à-dire comment il évolue sous l'effet de causes naturelles et/ou anthropiques. La notion est alors infiniment plus riche et se rattache à un thème horizontal recoupant plusieurs sciences, l'écologie du paysage.

Traduction, trahison

Ce thème, développé initialement par des auteurs anglosaxons il y a une vingtaine d'années sous le nom de landscape ecology, est en fait l'étude de l'interface homme-nature, dans la mesure où, au moins dans nos régions et en dehors de milieux extrêmes (hautes montagnes par exemple), l'homme a historiquement utilisé et organisé l'espace. La traduction du mot landscape par paysage est malheureuse et a conduit à de nombreuses incompréhensions. Une meilleure formulation eût été de parler d'espace (le mot paysage, au sens classique du

terme, se traduit en anglais par scenery). Cela aurait le mérite de fixer le niveau d'appréhension et d'analyse. Quand bien même les mutations successives, les avatars historiques ayant affecté ou affectant encore un espace particulier, se traduisent, pour un observateur, à un moment donné de cette évolution, par un (des) paysage(s), il ne s'agit là que d'un niveau possible d'appréhension d'une réalité, mais qui n'est pas nécessairement explicatif de la manière dont on est arrivé à ce stade (celui que l'on peut découvrir du regard).

Végétation témoin

Afin d'éviter une ambiguïté possible, nous conviendrons ici de ne pas discuter de l'aide que la végétation peut fournir dans le repérage de structures bâties anciennes mais nous nous intéresserons à la manière dont la végétation s'accommode des usages anthropiques successifs d'un territoire et dont elle en porte éventuellement témoignage.

De ce point de vue, la variété d'un paysage (c'est-à-dire son degré d'hétérogénéité, de fragmentation, de localisation de ses éléments) peut tenir :

- de l'hétérogénéité intrinsèque des lieux, fonction de la géomorphologie et de l'hydrographie (cf. paysages de lieux non exploitables directement),
- d'une hétérogénéité secondaire, imputable à l'homme qui utilise ou qui contrarie la précédente. En outre, tous les paysages végétaux évoluent, à différentes échelles de temps et d'espace, que ce soit pour des causes qui tiennent à la dynamique naturelle de certains habitats et/ou des populations végétales composantes, ou que ce soit par réaction à des interventions humaines ou à des cessations d'usages, notamment agricoles.

L'archéologie dans un contexte d'espaces "naturels"

Si l'on s'intéresse à la structure et au fonctionnement d'un espace "naturel" autant qu'à son aspect, il y a également matière à archéologie, puisque celle-ci, par définition, est une science de reconstruction, de reconstitution d'un passé, d'une histoire. L'archéologie du

paysage devra, à partir de traces, de témoins concrets qu'il aura identifiés, datés, évalués quant à leur fonction ou à leurs effets, reconstituer la chronologie des contextes socio-économiques mais aussi la séquence des processus naturels, tendanciels ou simplement cycliques, auxquels ils répondent et dans lesquels ils s'insèrent. A ce titre, la végétation actuelle peut, dans certains cas, être un des outils significatifs, parmi d'autres, de la démarche.

Il devra en outre hiérarchiser ces faits, distinguer l'anecdote fugace du facteur structurant ancien majeur, qui joue encore actuellement. Une bonne illustration de ce fait se rencontre dans les endiguements de zones littorales basses, dont certains ont plus de 400 ans. La manière dont ces espaces endigués ont ensuite été utilisés a conduit à un zonage très précis des usages et, par destination, à un fonctionnement particulier de ces espaces. Celui-ci s'est alors écarté passablement, ou totalement, de celui qui prévalait avant l'intervention de l'homme. C'est ainsi que la nouvelle affectation de l'espace a pu conduire à la mise en place d'une industrie salicole par modelage de l'espace et du fonctionnement hydrologique ou, via une poldérisation bien conduite, à des mises en valeurs agricoles ou bien encore à l'établissement d'espaces industriels ou urbains.

Ainsi, à partir d'une même situation physiographique de départ, l'homme a-t-il finalement induit au moins trois paysages différents, certains d'entre eux gardant, malgré une optimisation dirigée, plusieurs des caractères "ancestraux".

On peut penser que cette recherche recoupe ou même double d'autres sciences telles l'histoire de la végétation, reconstituée à partir de données palynologiques, anthracologiques, dendrochronologiques, paléogéographiques, ... ou bien, pour ce qui concerne l'espace rural, l'archéologie agraire, dont on tente actuellement de définir le champ. En fait, la dénomination n'est pas importante si l'on admet que l'étude rétrospective de l'espace, selon les trois critères évoqués ci-dessus (structure, fonctionnement, dynamique), est par essence multidisciplinaire. Nous ajouterons enfin que l'écologie du paysage, dans ses derniers avatars, se rapproche vraiment d'une archéologie, notamment lorsqu'il s'agit de l'écologie des paysages agraires... La différence

que l'on pourrait trouver est celle-ci : l'écologie du paysage tente de comprendre le fonctionnement actuel de ce qui est un héritage afin d'élaborer des modèles à usage prospectif, alors que l'archéologie du paysage vise à décrire comment s'est constitué celui-ci. En d'autres termes, la dernière approche précède la première. De toute façon, ces deux approches sont complémentaires.

Genèse des paysages

L'homme a construit les paysages que nous connaissons aujourd'hui, en dehors des zones impropres à l'agriculture. L'usage qu'il a fait des espaces, au départ naturels, n'a pas intéressé simultanément toutes les portions d'un territoire donné. Il existe en effet une sorte de déterminisme par destination de certaines d'entre elles. Des secteurs ont été continûment utilisés alors que d'autres ne l'ont été qu'occasionnellement ou même qu'une seule fois. Un paysage tel que nous pouvons l'appréhender aujourd'hui est ainsi le résultat d'une évolution, très dépendante au départ, comme nous l'avons dit, de la géomorphologie et l'hydrographie.

L'utilisation de l'espace est la façon dont l'homme distribue son activité sur un territoire donné, selon un zonage qui n'est donc pas dû au hasard. Ceci est particulièrement vrai actuellement, lorsque cette destination est programmée. Ce qui n'était qu'intuitif, opportuniste ou d'expérience au départ (passage de la civilisation des chasseurs-cueilleurs à celle des éleveurs-cultivateurs) devient maintenant technique d'aménagement, avec les débordements et les incohérences que l'on connaît.

Si l'on prend ainsi l'exemple contemporain des Plans d'Occupation des Sols, les modifications ou les maintiens d'usage du sol sont fréquemment décidés sans que les impacts aient été évalués sur le moyen et le long terme, puisque la réalité fonctionnelle des lieux, à différents niveaux et à différentes échelles, n'est pas prise en compte en terme de système. Les conséquences, sur le terrain, et les effets induits, immédiats ou différés, ne se constatent qu'ultérieurement (cf. le développement des infrastructures linéaires, par

exemple TGV, autoroutes, canaux ; implantation des villes nouvelles, de ports de plaisance ou de zones industrielles). Tous ces projets sont à la fois consommateurs d'espaces naturels (nous incluons sous cette appellation l'espace rural s.l.) mais leurs impacts paysagers et surtout fonctionnels, actuels ou différés, vont très au delà de la simple occupation d'un territoire précédemment dévolu à d'autres destinations.

Il s'agit là d'une mutation très considérable qui constituera, à l'avenir, une rupture majeure, comme ont pu l'être les grands défrichements du haut Moyen Âge et, dans une moindre mesure, les grands travaux des XVIII^e et XIX^e siècles. Ce qui se révèle représenter des sauts qualitatifs apparaissent

- 1) irréversibles dans certains cas,
- 2) catastrophiquement réversibles dans d'autres (endiguements littoraux, défense contre les inondations),
- 3) totalement réversibles quand il n'y a pas création d'infrastructures "invalidantes", mais seulement utilisation, par exemple agricole, d'un terrain. Tous ces aménagements sont en réalité structurants, les générations suivantes s'appuyant sur cet héritage.

Dans une certaine mesure, la tendance actuelle est de privilégier l'étude du fonctionnement plutôt que celle de la structure et de sa genèse. La seconde approche est, à tort, considérée comme uniquement descriptive et non dynamique, comme si une rétrospective n'était pas, par essence, une affaire de dynamique. Une raison à cela est que le fonctionnement se prête plus aisément à la quantification, label de sérieux. En fait, dans de nombreux cas, la structure reste encore à décrire, ce sont alors les descripteurs qui doivent être affinés (cf. les limites évidentes de la typologie botanique pour dater les haies).

Evolutions et usages

Si l'évolution des paysages est fonction de l'évolution de l'économie, les véritables changements se constatent lorsqu'il y a modification des usages, en particulier lors de l'abandon de certaines pratiques.

Dans le cas de l'espace rural deux cas de figures peuvent se présenter :

- Poursuite de l'exploitation, mais dans des directions et avec des modalités différentes (cf. boisement, maïsiculture



Cesson-Sévigné (I. et V.). Prairie inondable proche du Bourg.
- Etat en 1982 (en haut) - Après "aménagement", en 1991 ; notez le maintien
du bosquet au premier plan (en bas).

remplaçant, dans des vallées, des prairies naturelles,...).

- Abandon effectif de l'exploitation d'un espace, pour une durée déterminée ou non. Cette situation que, pour des raisons diverses, on présente comme négative, et tout à fait à tort comme se généralisant, n'est pas nouvelle et ne se

répand pas autant qu'on l'affirme, du moins pour le moment.

L'histoire d'un territoire est marquée, dans de nombreux cas, par une séquence de phases actives, de phases dormantes, avec des fréquences et des durées variables, affectant ses diffé-

rentes composantes spatiales d'une manière diverse. Les notions de réversibilité et de rémanence sont fondamentales. Rappelons le rôle joué également par certains équipements et infrastructures "édificateurs" contemporains qui rendent impossibles de tels retours cycliques.

Lorsque des mutations paysagères sont initiées par des abandons locaux d'usage, la végétation naturelle exprime ses potentialités, à partir de bases, d'espaces-sources où elle était confinée (talus, dépôts de souches issus d'un remembrement, friches anciennes,...). Ce processus constitue la succession végétale. Celle-ci conduit à terme, car l'échelle de temps doit toujours être précisée, à un développement local d'espaces "naturels". Cette évolution se traduit, dans de nombreux cas, par un encombrement du terrain par le végétal mais aussi par une diminution du linéaire de lisières. Cela n'est pas sans conséquences sur la distribution de certaines populations animales ou végétales.

On peut cependant considérer que ces terrains, à affectation "suspendue", répondent, en les compensant d'une certaine manière, aux consommations de territoires liées aux infrastructures précitées.

L'archéologie du paysage vise alors, soit à reconstituer les cycles propres à un espace donné, les nappes successives d'usages et/ou de non-usages des lieux, temporaires ou définitifs, soit à déterminer dans quelle mesure, à quelle époque, et de quelle manière, des interventions humaines volontaristes ont définitivement fait dévier les potentialités du milieu, c'est-à-dire ont conduit à une situation nouvelle. Celle-ci peut alors s'écarter passablement ou définitivement de l'état antérieur. Nous verrons que ce sont les interventions touchant au fonctionnement mésologique (on nomme mésologique un facteur qui se rapporte à l'environnement non biologique) d'un espace qui, de ce point de vue, sont les plus efficaces dans ces processus de déviation.

Dichotomie de l'espace

Dans une région donnée, l'espace se partage en deux grandes catégories de milieux selon qu'ils sont soumis ou non à l'action contraignante de certains

facteurs de l'environnement physique dont l'effet s'exerce dans des directions privilégiées, et dont l'intensité varie dans le temps à des rythmes divers (marées, saisons).

L'occupation par les plantes, des milieux soumis aux facteurs physiques, nécessite de leur part, un degré d'adaptation plus ou moins élevé (cf. plantes du bord des eaux, des fonds de vallée, du littoral, des pelouses alpines, des éboulis,...). La couverture végétale, dans ce cas, n'est pas homogène. Elle s'organise en bandes parallèles plus ou moins distinctes. Cette zonation ou, en d'autres lieux, cet étagement, constitue une réponse adaptative de formes biologiques différentes à l'intensité plus ou moins forte d'un facteur-maître de l'environnement (gradients d'inondation et/ou de salinité, instabilité plus ou moins marquée d'un substrat ou plus subtilement, profondeur plus ou moins forte d'un sol autour d'un affleurement rocheux,...). Dans cette gamme particulière de milieux, on peut dire que la position des différentes espèces n'est pas interchangeable. Par contre, si la sphère d'action du facteur mésologique qui contrôle la distribution spatiale des espèces vient, soit à disparaître (le plus souvent du fait d'une action anthropique) soit se réduit (comme par exemple lors de l'autocomblement d'un étang par un processus de succession secondaire, dite autogène, si celui-ci n'est pas entretenu, le milieu devenant moins contraignant, des espèces moins spécialisées vont remplacer les premières. Le résultat final conduit finalement à une mutation paysagère (passage de la végétation de berges à celle de prairies tourbeuses, puis de bois humides, ...).

L'homme peut aussi, par son action, maintenir des états, un étang par exemple, accélérer directement l'assèchement d'une zone humide par drainage proche (acte volontaire) ou d'une façon indirecte et plus périphérique, contribuer à abaisser une nappe par la multiplication de forages individuels. Cette action peut conduire, de la même façon, mais plus insidieusement, et avec de plus longs délais, à la disparition de la dite zone humide.

L'homme peut aussi créer des habitats favorables au développement d'une flore spécifique, pour lui utile ou nécessaire, directement ou indirectement et ce dans des espaces non

soumis au départ à de tels gradients. Dans ce cas, la succession végétale débouchera à terme sur une organisation zonale des plantes, par exemple à la suite de la création de lacs collinaires, d'étangs d'agrément dont les berges seront colonisées naturellement ou volontairement par introduction d'espèces, hélas quelquefois étrangères à la flore autochtone.

Dans les milieux non soumis à l'action des facteurs physiques et sous réserve que la profondeur du sol n'introduise pas une hétérogénéité spatiale locale qui se traduirait encore par une sorte de zonation des potentialités d'exploitation, le reste du territoire peut être considéré comme "isotrope", à une certaine échelle. Cela signifie que ses propriétés, et surtout les usages que l'on peut en faire, sont en principe non déterminés spatialement ni contraints par une mésologie de type gradentielle (situation de plateau par opposition à celle d'un coteau bordant une vallée).

De tous temps, l'homme a reconnu ces deux catégories d'environnement. Il y avait alors une destination primaire des espaces, du point de vue de leur exploitation. Les milieux plutôt soumis à des facteurs physiques ont été exploités notamment pour l'élevage alors que les milieux moins contraignants ont été dévolus à la culture ou à l'établissement des habitations. La répartition, dans un territoire, le degré de fragmentation ou d'imbrication de ces deux familles d'environnement ont modelé longtemps l'organisation économique de l'espace, la localisation du bâti, l'implantation des infrastructures de communication et de production et ce jusqu'à une époque récente (fin de la seconde guerre mondiale).

C'est lorsque les progrès techniques (intéressant la maîtrise de certains facteurs défavorables ou les caractéristiques de certaines espèces cultivées) ont permis, jusqu'à un certain point, de s'affranchir de cette dichotomie intrinsèque de l'espace, que des transferts d'usage, des secteurs les plus favorables aux moins favorables, ont pu être constatés, conduisant d'ailleurs à des mutations paysagères très sensibles, résultats des modifications du fonctionnement mésologique. Il est à remarquer que cette utilisation, à la marge, d'espaces moins favorables, a toujours accompagné historiquement des maximums démographiques locaux.

Diversité des interventions humaines

On peut tenter de proposer une typologie des interventions humaines en se rappelant que certaines de ces interventions ont pu successivement ou simultanément intéresser le même espace dans sa globalité ou seulement dans une partie de celui-ci.

- Interventions s'exerçant aux dépens du couvert végétal naturel, mais sans qu'il y ait modification des déterminants mésologiques du lieu, telles que défrichement de secteurs boisés ; boisements volontaires ; exploitation de la lande ; culture ou élevage. Ces trois opérations ont pu être accompagnées de la création d'un finage. Celui-ci a conduit à une artificialisation interstitielle du milieu dont on connaît l'incidence diffuse sur son fonctionnement actuel, via les flux de nutriments et de polluants. Cette influence peut se prolonger dans le futur, même après cessation d'usage des lieux ou lors de la destruction locale du finage précité.

- Interventions visant à corriger des dispositions géomorphologiques naturelles peu favorables, comme par exemple l'établissement de terrasses, avec création fréquente d'un système d'irrigation.

- Création d'habitats nouveaux qui, dans certains cas, ne mettent pas en cause les fonctionnalités majeures du réseau hydrographique. On peut citer le creusement de carrières ou minières, avec dépôts corrélatifs de déblais. Par contre, dans d'autres cas, le fonctionnement mésologique est affecté à des degrés divers, lors de la création de retenues à finalités diverses, uniques ou multiples (étang, lac collinaire, barrage), de l'établissement de gravières dans le lit majeur des rivières, du remblaiement de zones humides, de la mise en place d'infrastructures linéaires.

- Actions fortes ayant pour effet de contrecarrer ou d'utiliser l'action de processus naturels, ou aussi de gagner des espaces autrefois impropres à l'agriculture car trop soumis à ces processus dynamiques (marée, crue, érosion). De ce point de vue, on rappellera les tentatives de fixation du trait de côte, les défenses contre la mer, l'établissement de digues le long des grands fleuves, l'endiguement dans des

zones littorales basses (poldérisation), accompagné de la création d'un réseau hydrographique particulier, n'utilisant pas nécessairement le réseau autochtone. Ces espaces peuvent alors être dévolus soit à l'activité agricole soit à une utilisation industrielle : saliculture ou, plus récemment, à l'établissement de parcs industriels sur boues de dragage stabilisées.

A des degrés divers, toutes ces actions ont un effet, immédiat ou plus tardif, sur les habitats, donc sur la couverture végétale (modification ou disparition de la végétation autochtone, succession primaire de colonisation ailleurs).

Relativité du changement d'aspect d'un paysage

Nous touchons là le cœur du problème puisqu'il met en cause la notion de paysage selon qu'on le considère comme quelque chose à regarder ou quelque chose qui possède une structure éventuellement évolutive induisant un type particulier de fonctionnement, en terme de système. Il est évidemment plus difficile d'appréhender ce deuxième point dans la mesure où il fait à la fois intervenir le temps, mais aussi d'éventuels paramètres descripteurs d'état non directement accessibles aux sens. Les trois exemples suivants sont destinés à illustrer la relativité de la notion de changement.

- Soit le cas d'un paysage de bocage défini par une utilisation agricole "uniforme", soumis à un processus autoritaire de gel des terres. La levée des pressions anthropiques qui limitaient, en le confinant, les phénomènes tout à fait naturels et omniprésents de la succession végétale, aura pour conséquence une rapide mutation paysagère. Celle-ci se traduira, comme nous l'avons noté plus haut, à la fois par une hétérogénéité de détail plus forte, pour ce qui concerne la couverture végétale, mais aussi, à moyenne échelle par une sorte de simplification visuelle de l'ensemble, qui est la conséquence d'une saturation de l'espace par des formes arborées. En effet, les structures boisées linéaires (les haies) vont, en quelque sorte, se "dilater" en saturant progressivement, et d'une manière centripète, les espaces inclus dans le maillage de haies. Ailleurs, dans les ex-vergers par exemple, à ce processus s'ajoutera une

sorte de colonisation à multiples foyers (du fait du transport de semences par les oiseaux), ce qui entraînera une fermeture accélérée du milieu. Pour l'observateur, et à condition que l'observation puisse être répétée dans le temps, et mémorisée, cette évolution correspondra visuellement à un changement majeur.

D'un point de vue fonctionnel, ce changement dans la répartition et dans l'importance relative de ces nouvelles structures végétales sera accompagné de nombreux changements dans la nature et le nombre des réseaux trophiques, dans la biodiversité locale en même temps que dans les processus pédobiologiques.

Changements visuels et fonctionnels sont ici liés dans une dialectique désynchronisée du fait de la différences d'échelles entre l'action et la réaction. Ceci signifie qu'il existera un décalage temporel plus ou moins long entre la cause et l'effet, les pratiques culturelles antérieures induisant dans certains cas des processus de remanence qui retarderont l'impact sur le milieu des nouvelles structures végétales en cours de développement. La coïncidence sera alors différée dans le temps.

- A une autre échelle, un changement visuel peut tirer son origine d'une affectation des sols, dans un espace agricole donné et pour une période déterminée. Il n'en est pour preuve que l'exemple du piéton parcourant une route bordée de champs de maïs. Le paysage, sauf immédiat, ne lui est plus accessible. Son repérage spatial, en fait mémorisé sous une certaine forme (par exemple dans une période antérieure au développement généralisé de cette culture) en sera affecté. Il aura l'impression d'assister à une mutation majeure, quoique saisonnière, de son "environnement", alors qu'en réalité, aucune des structures pérennes présentes n'aura été modifiée (structures comprises ici comme comportant à la fois les éléments inertes et les éléments biologiques longévifs du paysage rural). Mais le processus est rapide, il y sera très sensible.

La distorsion entre ces deux phénomènes tient évidemment aux différences de niveaux affectés et aux différences d'échelles. Un processus est accessible à l'homme s'il se déroule sur une période plus courte que sa vie propre. La notion de climax végétal vient du fait



Etang de l'Abbaye à Paimpont (Ille et Vilaine).

- Paysage familier d'étang.

- Etang à sec, état initial.

- Etang à sec, 2 ans après; développement d'une formation prairiale, réplique de la végétation indigène telle qu'elle devait se présenter avant l'établissement de l'étang.

que les éléments végétaux qui le constituent, notamment l'arbre, ont une durée de vie supérieure à celle de l'observateur, d'où la notion associée immédiate de permanence, de pérennité, de non changement, de stabilité d'un couvert végétal arrivé à ce

stade, qui sert alors de référence à tous les autres stades de complexité moins grande. L'identification du stade atteint, devient alors une mesure de l'écart qui existe entre une situation actuelle et une organisation végétale "maximale" possible dans le lieu. C'est aussi une

mesure des potentialités évolutives d'une végétation. Certains couverts végétaux, naturellement, et pour des raisons physiographiques et mésologiques naturelles, n'atteindront jamais un stade forestier. D'autres, par maintien d'une pression humaine, semblent se pérenniser dans un stade particulier jusqu'au moment où, cette pression cessant, ils pourront exprimer leurs potentialités au travers d'un développement ultérieur.

■ Nous avons dit que deux acteurs étaient responsables de l'édification des paysages actuels, l'homme et la nature elle-même (y compris les changements climatiques dits globaux). Cette dernière, dans tous les cas, réagira par le biais de différents processus (cicatrisation, colonisation, poursuite de la succession si celle-ci avait été auparavant entravée dans son développement par des actions perturbantes chroniques). C'est ainsi que la création de nouveaux habitats au sein d'habitats plus anciens, entraînera de nouvelles opportunités d'occupation des lieux par la végétation, selon les modalités et étapes classique de la succession végétale, adaptées aux deux grandes catégories d'espace que nous avons définies : les uns soumis à des gradients de l'environnement physique, les autres non. Il n'y a pas lieu de considérer que cette nouvelle végétation n'est pas naturelle.

La rupture induite par ces actions anthropiques n'est finalement pas fondamentale (cf. les efforts faits par les paysagistes pour recréer des "fac-similés" de nature dans les structures urbaines ou pour habiller des infrastructures). On pourrait même penser, si l'on ne tenait pas compte des fréquentes et souvent dramatiques baisses de biodiversité consécutives de la disparition d'habitats très particuliers ou très localisés (notamment ceux associés aux zones humides, y compris celles situées en position littorale) que ces nouvelles opportunités sont une chance pour le maintien d'espèces caractérisant les stades initiaux de la succession. Ces

espèces seront en effet chassées et disparaîtront dans les stades ultimes de celle-ci. La multiplication des habitats neufs, lorsque ceux-ci ne sont pas définitivement stérilisés par le bâti ou les infrastructures proprement dites, sont un gage de préservation d'une certaine biodiversité. Ceci n'a rien de paradoxal.

L'archéologue du paysage

Où se place alors l'intervention de l'archéologue du paysage? Nous avons indiqué que le paysage était compris à la fois comme un résultat, ce que l'on constate et que l'on peut évidemment analyser comme l'état actuel d'un système contractuel (contrat entre l'homme qui agit et le milieu qui réagit), mais aussi comme un héritage fonctionnel qui fait intervenir la reconnaissance des processus et leurs effets imbriqués. Cette identification nécessite une approche pluridisciplinaire qui ne peut être que diachronique et rétrospective. Elle devra mettre en évidence les avatars d'un territoire liés à l'évolution historique de la socio-économie, à chacune de ses étapes. Cette évolution se traduit par des stades dont certains éléments figurés peuvent encore actuellement être reconnus comme tels, et dans leur implantation, et dans leur destination. L'affaire de l'archéologue sera de reconstruire cette histoire des lieux, si possible en replaçant ces traces dans une histoire plus générale des sociétés, qu'il aide alors à définir, mais en commençant par reconnaître leur antiquité relative. Il devra en même temps reconnaître l'impact, souvent définitif, de certaines interventions ponctuelles anciennes, dont l'effet court encore aujourd'hui. Son intervention dépasse alors très nettement le champ d'une seule science, fût-elle systémique comme l'écologie, et son rôle deviendra décisif dans la gestion future de l'espace, puisqu'il aura analysé comment certaines actions passées ont pu induire, à toutes échelles, certains types d'évolution. ■